ART. 18 N° 101

## ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2015

		BIODIVERSIT	'É - (N° 2064)	
Commission				
Gouvernement				
Retiré				
		AMEND	<b>EMENT</b>	N º 10
		présent Mme Lo		
		ARTIC	LE 18	
I. – À la première	phrase de l'alii	néa 14, substituer a	au mot :	
« communautés »	·,			
le mot :				
« groupes »				
-	-	à la même substi seconde phrase de		s 21 s'agissant de la second
III. – En conséqu substituer aux mo		as 16, 70, à la pren	nière phrase de l'a	linéa 71 et aux alinéas 76 et 78
« communautés o	l'habitants conc	ernées »		
les mots :				
« groupes d'habi	tants concernés	».		
IV. – En conséqu	ence, à l'alinéa	20, substituer à la	première occurrer	ice du mot :
« communauté »				
le mot :				
« groupe ».				

ART. 18 N° **101** 

```
V. – En conséquence, au même alinéa, substituer à la seconde occurrence des mots :
« toute communauté »
les mots:
« tout groupe ».
VI. – En conséquence, à l'alinéa 21, substituer à la première occurrence des mots :
« une ou plusieurs communautés d'habitants mentionnées »
les mots:
« un ou plusieurs groupes d'habitants mentionnés ».
VII. – En conséquence, à l'alinéa 39, substituer aux mots :
« une ou plusieurs communautés »
les mots:
« un ou plusieurs groupes ».
VIII. – En conséquence, à l'alinéa 72, substituer à la première occurrence des mots :
« une communauté »
les mots:
« un groupe ».
IX. – En conséquence, à l'alinéa 72, substituer à la seconde occurrence des mots :
« de la ou des communautés d'habitants détentrices »
les mots:
« du ou des groupes d'habitants détenteurs ».
X. – En conséquence, à l'alinéa 75, substituer aux mots :
« la ou les communautés d'habitants concernées »
les mots:
« le ou les groupes d'habitants concernés ».
```

ART. 18 N° 101

XI. – En conséquence, à l'alinéa 79, substituer aux mots :

« toutes les communautés d'habitants concernées »

les mots:

« tous les groupes d'habitants concernés ».

XII. – En conséquence, à la première phrase de l'alinéa 87, substituer aux mots :

« de la ou des communautés d'habitants concernées »

les mots:

« du ou des groupes d'habitants concernés ».

XIII. – En conséquence, à la dernière phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« à la ou aux communautés d'habitants concernées »

les mots:

« ou aux groupes d'habitants concernés ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

La notion de « communauté » est délicate à employer en droit français pour définir juridiquement des groupes d'être humaines. Le terme usuel de « communauté » renvoie généralement à des communautés religieuses et/ou de choix de vie. Il implique généralement une « adhésion » intellectuelle et/ou morale, voire physique, à des habitudes et des modes de vie.

En l'espèce, et dans ce texte, il convient donc de ne pas réduire un « groupe d'habitants » à une notion communautaire de personnes qui partageraient par choix personnel habitudes, moeurs et lieux de vie.